

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250127-D\_27\_01\_2025\_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/02/2025  
Publication : 04/02/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

**Délibération n°27-01-2025-011**

8.9 Culture

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 27 janvier 2025*

Date de convocation	21 janvier 2025
Date d'affichage	21 janvier 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	38
Votants	47 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 27 janvier à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 1 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ.

**Pouvoirs** : 9 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Amélie DANGEUL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

**Etaient excusés** : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. Michel ODEAU, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : Mme Patricia ÉDET.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

### CULTURE : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GESTION AVEC LA LAVERIE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Michèle LEGESNE, Vice-présidente en charge du Tourisme, de la Culture et de la Communication,

Après en avoir délibéré,

**RAPPELLE** que la convention de gestion signée entre La Laverie et la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a été renouvelée pour la période 2024-2030 lors du Conseil communautaire du 13 décembre 2023.

**PREND ACTE** que dans son article 8, la convention prévoit que « La Laverie doit contracter une assurance contre tous dommages causés aux mobiliers et matériels désignés à la présente convention et à son annexe 1 ». Aujourd'hui, seul le véhicule utilitaire propriété de la Communauté de communes peut faire l'objet d'une utilisation partagée avec la Laverie. Or le véhicule emprunté par les agents de La Laverie doit s'adapter à l'usage des personnes ou biens transportés (notamment des œuvres).

**DECIDE** de signer un avenant à la convention de gestion passée entre la Communauté de communes et La Laverie afin de permettre l'usage partagé des véhicules propriété de la collectivité.

**AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 à ladite convention et à accomplir tous les actes utiles visant à la mise en place de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0


Fait et délibéré en séance publique

Le 27 janvier 2025

Pour extrait conforme

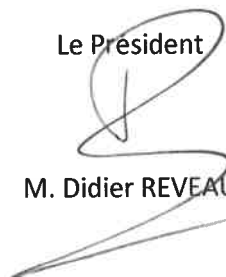
Le 28 janvier 2025

La Secrétaire de séance



Mme Patricia EDET

Le Président



M. Didier REVEAU